



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur adopte son budget 2025

Très-Saint-Rédempteur, le 13 décembre 2024. – C'est lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le mardi, 10 décembre que le conseil de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur a adopté des prévisions budgétaires équilibrées de 2,43 millions de dollars pour l'exercice financier de l'année 2025, ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Le conseil présente donc un budget qui a été consciencieusement préparé et réfléchi dans un souci d'assurer la pérennité des finances publiques, sans toutefois faire de compromis sur le maintien, la qualité et la bonification des services municipaux. Ainsi, la taxe foncière générale connaît une légère augmentation de l'ordre de 2,0 % en passant de 0,4754 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,4849 \$.

De ce fait, l'augmentation totale du compte de taxes d'une résidence unifamiliale moyenne d'une valeur de 453 914 \$ sera limitée à 39,39 \$ pour l'année 2025, soit une différence de 1,48 % par rapport à l'année précédente. Cette faible variation s'explique par la diminution de certains des tarifs, tels que la vidange de boue et les collectes des matières résiduelles domestiques et recyclables ainsi que par l'ajout d'un tarif pour les écocentres.

Ce budget a été préparé avec le souci de limiter la hausse des taxes, et ce, en tenant compte de la capacité de paiement des contribuables. Malgré des augmentations de coûts des ententes, des contrats municipaux et des quotes-parts, l'équilibre budgétaire a pu être atteint dû à des subventions, des affectations provenant de divers fonds et à l'excellente santé financière de la Municipalité. Il est à noter que les dépenses incompressibles représentent près de 94 % du budget de fonctionnement.

Pour plus d'information sur l'exercice financier de l'année 2025, communiquer avec la Technicienne en comptabilité au 450 451-5203, poste 227 ou par courriel à recep@tressaintredempteur.ca

La Municipalité a également adopté son Programme triennal d'immobilisations (PTI) qui identifie l'ensemble des investissements de différentes envergures qu'elle entend réaliser au cours des trois (3) prochaines années. Ce document confirme la volonté du conseil municipal de poursuivre les investissements dans ses immobilisations et infrastructures pour en assurer leur maintien et pour les améliorer au bénéfice de la communauté.

Le PTI compte plus d'une quinzaine de projets totalisant des dépenses de 2,89 millions de dollars réparties sur trois (3) ans. Parmi ces projets, on y retrouve, entre autres :

- Des travaux de réfection de certaines routes municipales;
- La mise aux normes et la rénovation du Centre communautaire;
- La rénovation de la salle communautaire pour y déménager la bibliothèque;
- Des travaux d'aménagement et l'acquisition de mobilier au Parc du Centre communautaire;
- L'aménagement d'un futur parc sur la Promenade du Cerf;
- Etc.

Il est à noter que ces projets seront financés, en tout ou en partie, par des subventions gouvernementales, les surplus et les fonds de la Municipalité et des emprunts à long terme.

Les documents détaillant les prévisions budgétaires 2025 et le PTI 2025-2026-2027 peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité : www.tressaintredempteur.ca/services-aux-citoyens/taxation/

- 30 -

Source : Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière
450 451-5203, poste 224
dir@tressaintredempteur.ca